

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 15/03/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 42 Nombre de suffrages exprimés : 51 Votes Pour : 51 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Autorisation de consulter pour l'entretien des sentiers d'intérêt communautaire sur les Véziaux, le Louron et Haute Vallée d'Aure Bourisp pour 2023 N° 2023-32
--	--

Présents (42) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DUNAN Anne, DUBARRY Jean-Bertrand, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, REY Sylvie, LACAZE Noël, PELIEU Michel, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, OZUN Benjamin, DARAN René, MIR André, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Absents (11) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, GAY Eric, BERTRANUC Evelyne, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), BOURREC Christophe, NARS Aline, CASCARRE Victor.

Procurations (9) :

- DESMARAIS Nadine à DUNAN Anne
- ESTRADE Pierre à CARRERE Philippe
- PUYAU Maryse à CONSTANTIN Luce
- RIVIERE Alain à RICARD Louis
- ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José
- HELARY Yann à OZUN Benjamin
- SALAT Jacques à DARAN René
- AIZIER Philippe à MIR André
- DELOM Christian à BEYRIE Maryse

M. Jean-Michel ISOART a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que l'entretien des sentiers de randonnées désignés d'intérêt communautaire était réalisé par des prestataires privés sur les pôles Véziaux et Louron. Cette saison, il est décidé d'y inclure l'entretien des sentiers du pôle HVA Bourisp.

Monsieur le Président demande l'autorisation d'engager une consultation, dans le respect des dispositions de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique, sous la procédure adaptée. Ces prestations sont envisagées avant la saison estivale 2023.

La consultation pourrait porter sur 3 lots :

- LOT 1 Entretien des sentiers du pôle Louron
- LOT 2 Entretien des sentiers du pôle Véziaux
- LOT 3 Entretien des sentiers du pôle HVA Bourisp

Monsieur le Président invite le Conseil Communautaire à bien vouloir en débattre.

Après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire, décide :

- D'autoriser Monsieur le Président à engager une consultation pour l'entretien des sentiers d'intérêt communautaire pour les pôles Louron, Véziaux et Haute Vallée d'Aure Bourisp ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU